



**REUNION PUBLIQUE**

**Présentation du diagnostic et du Projet  
d'Aménagement Stratégique**

**Taninges  
Jeudi 6 Mars 2025  
Théâtre des Allos de Cluses**



La réunion publique portant sur l'avancement de l'élaboration du SCoT Mont-Blanc, s'est tenue le 6 Mars 2025 à 19 h à la Salle des Allos de Cluses.

Il convient de préciser que le support de présentation est annexé au compte rendu. Par conséquent, le présent document ne reviendra pas sur la présentation en elle-même, mais sur le temps d'échange consécutif à la réunion.



Le Président du SCoT a rappelé que le projet s'articule autour de trois axes majeurs :

Axe 1 – Cadre de développement : renforcer la cohésion sociale dans un territoire en mutation ;

Axe 2 – Économie productive et circulaire : réintégration des « produits de lien » dans une logique de relocalisation ;

Axe 3 – Ressources naturelles : adaptation au changement climatique et production d'énergies renouvelables (étude « +4°C »).

La présentation a duré 51 minutes. Le présent compte rendu se concentre sur les échanges qui ont suivi.



Les 4 EPCI constitutives du SCOT Mont-Blanc

## ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

### Mobilités et accessibilité

Les premiers échanges ont porté sur le manque de solutions de mobilités accessibles, en particulier pour les habitants sans voiture. Les transports en commun sont jugés insuffisants, principalement tournés vers les scolaires avec des horaires peu adaptés.

Des questions ont également concerné :

La mobilité touristique ;

Les trajets domicile-travail, notamment vers le Grand Genève ;

Le développement de l'habitat, jugé incohérent avec la faiblesse de l'offre de transport, notamment sur la CCAM.

#### Réponse du Président :

La compétence mobilité n'est pas portée par le SCoT. Les transports scolaires relèvent du Département, et les lignes ferroviaires de la Région. Cependant, de nombreux touristes viennent en train, avec des navettes entre gares et stations.

### Pollution de l'air

Une habitante a souligné la mauvaise qualité de l'air, affirmant « on ne peut pas voir le ciel ».

#### Réponse du Président :

Le phénomène d'inversion thermique en vallée accentue les effets, mais les ambitions du SCoT en matière de sobriété foncière, de limitation des GES et de trajectoire ZAN visent à réduire les émissions polluantes à la source.



Réunion publique de Cluses – à gauche : Jean-Philippe Mas, Maire de Cluses, informe les participants sur les grandes échéances à venir et sur la démarche de SCOT - à droite : Nicolas Evrard Président du SCoT échange et débat avec les participants

## Changement de paradigme

Une partie du public a demandé où se situait le changement de paradigme annoncé lors des réunions précédentes, face à une présentation jugée trop centrée sur le développement.

### Réponse du Président :

Le projet porte bien une transformation en profondeur des logiques passées : relocalisation, rééquilibrage de l'offre économique, valorisation des compétences locales, intégration de la multi-saisonnalité et recentrage de l'offre commerciale dans les centralités.

## Pression foncière et accès au logement

Les habitants ont souligné les difficultés croissantes d'accès au logement, notamment pour les jeunes actifs, du fait de la pression touristique et transfrontalière.

### Réponse du Président :

Le développement de l'offre d'habitat vise à contenir la hausse des prix et répondre aux parcours résidentiels des habitants permanents, notamment par :

- La mobilisation du parc vacant ;
- La limitation des résidences secondaires ;
- L'encouragement des résidences principales, soutenu par la loi du 19 novembre 2024 sur la régulation des meublés de tourisme.

## Effet Grand Genève

Une question portait sur la pression exercée par le voisinage du Grand Genève, et la possibilité d'y remédier.

### Réponse du Président :

Il est difficile de lutter contre cet effet, qui touche l'ensemble de la Haute-Savoie. Le différentiel de revenus permet néanmoins de soutenir l'économie locale. Des solutions de transports collectifs ont été envisagées, mais aucune concrétisation n'est encore envisagée à ce jour.

La séance a été levée à 21h.

Le support de présentation est annexé au présent compte rendu.

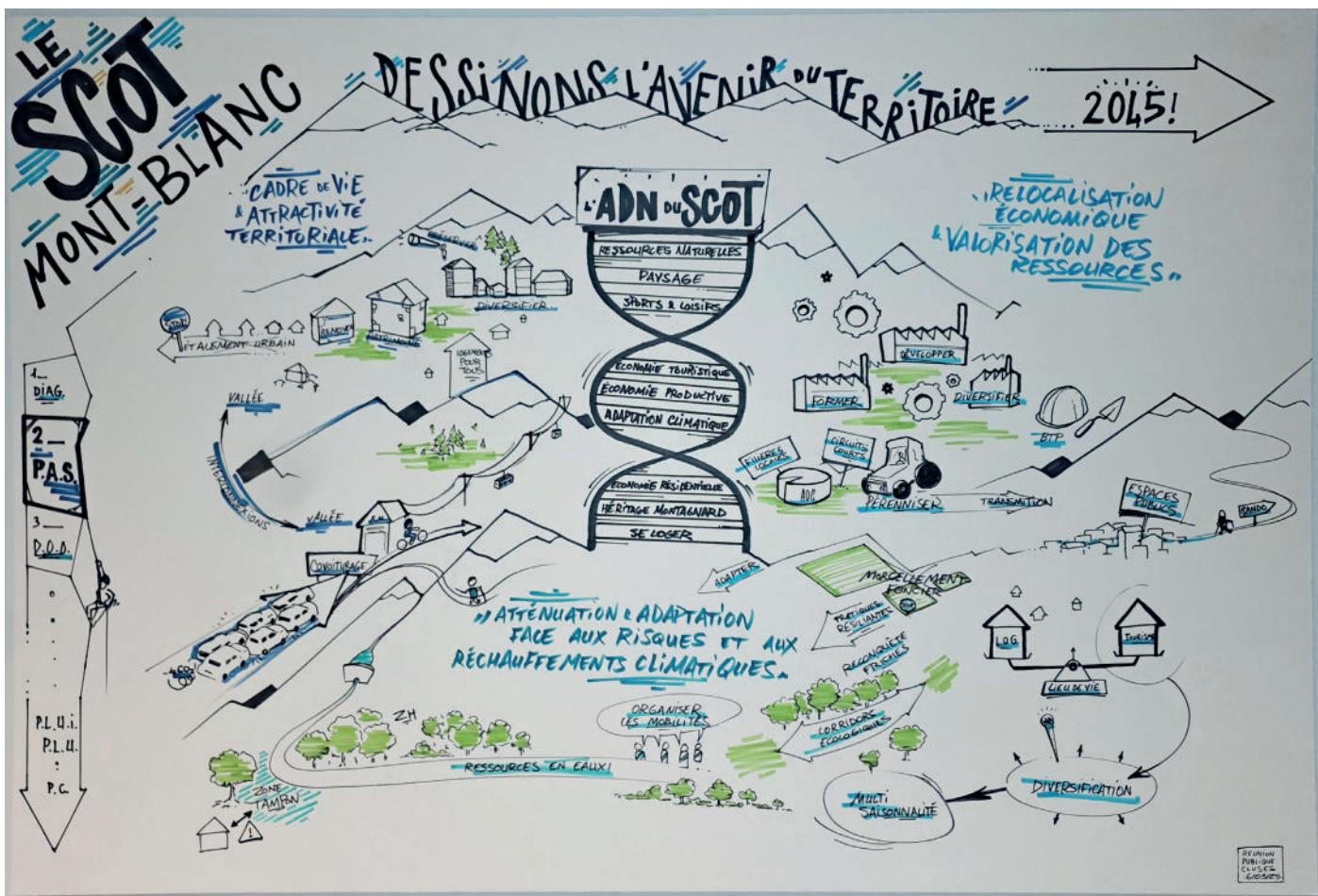
D'autres réunions publiques sont prévues dans les autres communautés de communes du territoire.



Le public présent le 6 mars pour la réunion publique à Cluses



Le public présent à la salle des Allos



Facilitation graphique lors de la réunion publique de Taninges – Bureau d'études EPODE

